



# L'écho d'Albiac

Numéro 26 – Août 2021

## Sommaire

### Page 1



Notre village 3 fois « étoilé »

- Le mot du Maire

### Page 2

- Les budgets 2021
- Renouvellement des commissions communales

### Page 3

- La vie du village

### Page 4

- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos
- A vos agendas

## EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

L'été qui est enfin arrivé va-t-il marquer le bout du tunnel que nous attendons tous depuis plus d'un an. Allons-nous retrouver la normalité de notre vie ? On veut y croire ! Néanmoins, précautions et vaccinations restent plus que jamais d'actualité, car il faut en passer par là pour tordre enfin le cou au virus qui n'a cessé de polluer nos vies...

Même si depuis plus d'un an, nos préoccupations sont principalement centrées sur la gestion de cette crise sanitaire, les élus de la commune, aidés de bénévoles, ont pu faire avancer certains projets du village.

Tout d'abord, il ne peut avoir de politique municipale ni de concrétisation des projets sans un budget solidement construit, réaliste et réalisable. C'est le sens du budget 2021 qui a été voté par le conseil municipal au mois d'avril dernier et que nous vous soumettons de façon synthétique dans ce bulletin. Une fois de plus, nous avons serré les dépenses de fonctionnement pour pouvoir mener à terme nos investissements, principalement les travaux de réfection de la toiture du presbytère pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 8 400 € et contracté un emprunt de 25 000 € sur 15 ans, et les travaux du local technique, travaux pour lesquels l'Etat, la Région et le Département nous ont alloué des subventions d'un montant total de 10 700 €.

Et pour conforter un peu plus ce budget 2021 (pour la deuxième fois en 13 ans de mandature) les élus ont voté à l'unanimité une faible augmentation du taux d'imposition de la taxe foncière (2 %), soit un total de 3 % depuis 13 ans.

Malgré le confinement, la commune a pu organiser au mois de mars dernier, dans le strict respect des règles sanitaires, une journée citoyenne au cours de laquelle une quinzaine de bénévoles et d'élus ont nettoyé le bourg, bâti des murs en pierres sèches. Le programme adressage a été mené à son terme, même s'il reste une ou deux plaques à apposer. Le deuxième semestre sera un peu plus riche car les travaux de la toiture du presbytère démarreront le 13 septembre ainsi que les travaux de maçonnerie du local technique qui sont programmés en octobre/novembre.

En terme de vie associative, à l'exception du repas de chasse qui s'est tenu, avec succès, le samedi 24 juillet dernier, aucune manifestation n'a pu être organisée depuis deux ans, et ce en raison des risques sanitaires. Nous espérons que les différentes associations du village et notamment le Comité des Fêtes pourront organiser dès l'année prochaine les traditionnelles festivités qui animent depuis plusieurs années notre village.

En attendant de pouvoir nous retrouver dès que possible, je vous souhaite de profiter des beaux jours, de notre commune et de son art de vivre. Et même si l'envie de normalité est forte, prenez soin de vous et des autres.

Le Maire

## LES BUDGETS 2021

Même si les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont mis sur le site internet de la commune, il est primordial que chacun d'entre nous soit informé de la façon dont la commune est, et sera gérée. Nous communiquons donc ci-dessous les grandes lignes du budget qui a été voté le 14 avril dernier :

### ■ Le Compte administratif 2020 de la Commune

Le résultat du compte administratif 2020 se clôture en résultat cumulé à :

- **196 305.30 € en dépenses** (ces dépenses tiennent compte d'un déficit reporté de la section investissement sur l'année 2019 s'expliquant par le déblocage des subventions relatives aux travaux de la Maison Aurélie qui sont intervenues courant 2020)
- **161 324.23 € en recettes**

Ce qu'il faut retenir pour ce compte administratif 2020, c'est que le solde d'exécution de la section d'investissement est de +17 872.85€ et le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de + 28 676.26 €, ce qui indique une gestion rigoureuse des dépenses.

### ■ Le Budget 2021 de la Commune a été voté comme suit :

- Section de fonctionnement : 94 229 €
- Section d'investissement à : 135 037.33 €
- Soit un budget cumulé de 229 266.33 €

### ■ Subventions aux associations

Les 1 000 € accordés alloués comme chaque année aux associations se décomposent pour 2021 comme suit :

- Association Entraide Coups d'Albiac : 150 €
- Association de Chasse : 150 €
- Association Albius Villa 150 €
- Comité des Fêtes 150 €
- Comité des Fêtes d'Albiac (chèques cadeau Noël) 200 €
- Prévention Routière du Lot 20 €
- Pompiers de Gramat 30 €
- Coopérative scolaire de Gramat 50 €
- Divers 100 €

### ■ Le Compte administratif 2020 du lotissement

- **186 872.32 € en dépenses**
- **231 072.13 € en recettes**

### Le budget 2021 du lotissement a été voté comme suit :

- Section de fonctionnement : 25 510 €
- Section d'investissement à : 61 191.09 €
- Soit un budget cumulé de 86 701.09 €

Aucune dépense n'est prévue en 2021 sur le lotissement du Hameau de la Châtaigneraie. Cependant, tant que les travaux de voirie ne seront pas achevés (dernière couche de castine qui sera réalisée une fois les gros travaux des maisons achevés), ce budget annexe restera actif.

## RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS COMMUNALES

Pour mémoire, nous rappelons, ci-dessous, la composition des deux commissions communales dont les membres ont été renouvelés par la Préfecture du Lot (s'agissant de la Commission Electorale) et par la DGFIP du Lot (s'agissant de la CCID)

### ■ Composition de la Commission Communale Electorale :

- Président : Jérôme LANDES
- Représentants du Tribunal judiciaire
  - Titulaire : Mme Nathalie VIGUIE
  - Suppléant : Brice FOURGOUS
- Représentants de l'Administration :
  - Titulaire : Aurore MAGE
  - suppléante : Adèle BOCHE

### ■ Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Délégués titulaires :

- Maurice ANDRIEU
- Simone AZEMAR
- Alain BAYNAT
- Yves BERTHOUMIEU
- Brice FOURGOUS

Délégués suppléants :

- Amélie LAVAYSSIERE
- Jérôme LANDES
- Xavier MONTBERTRAND
- Pascal VAUTROT
- Adèle BOCHE

## LA VIE DU VILLAGE

### ■ L'adressage

Tout comme la plupart des communes du LOT, Albiac a procédé depuis plus d'un an à des travaux d'adressage, aidé, dans sa démarche, par le SDAIL, Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot et en interne par M. Pascal VAUTROT. Il s'agissait pour notre village d'attribuer des noms aux différentes voies et places ainsi que des numéros à tous les immeubles. Nous avons expliqué la démarche dans un courrier qui vous a été remis récemment : l'ensemble des communes du Lot réalise cette démarche principalement pour les interventions en urgence des secours (chacun d'entre nous sait combien les minutes gagnées sont précieuses en cas d'accidents) et dans un deuxième temps pour les livraisons diverses. Les nouvelles adresses se substituent dorénavant aux anciennes, sont remontées au niveau national pour la géolocalisation des immeubles.

En revanche, nous ne vous avons pas informés des règles qui s'appliquent une fois la décision prise par le Conseil Municipal. Vous trouverez donc ci-après, la réponse du Ministère de l'Intérieur :

«L'article L. 2213-28 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. Il constitue une mesure de police générale exercée par le maire pour des motifs d'intérêt général. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire, qui doit se conformer aux instructions ministérielles. **L'apposition d'une numérotation sur les immeubles est obligatoire dès lors qu'elle est décidée par le maire, et le propriétaire ne peut s'y opposer. Il est d'ailleurs tenu d'en assurer l'entretien, la commune ne prenant en charge que la première installation.**

**Lorsqu'il décide le numérotage des maisons de la commune, le maire met en œuvre ses pouvoirs de police. Un refus du propriétaire l'exposerait à un procès-verbal (JO Sénat, 07.02.2008, question n° 02731, p. 245) ».**

### ■ Albiac « village étoilé »

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes vient de décerner le label « Villes et Villages Etoilés » à notre Commune. Notre village est récompensé pour les efforts qu'il fait en matière de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse. Pour une première participation, il obtient 3 étoiles sur 5 et cela pour 5 ans.

Ce travail a été fait en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et en interne piloté

par Pascal VAUTROT que nous remercions chaleureusement.

### ■ Mise en sécurité de la salle des fêtes contre les risques d'incendie

La Commission Sécurité qui se tient régulièrement en Préfecture pour examiner les mesures de sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP) des collectivités avait exigé, en ce qui concerne notre salle des fêtes, suite aux travaux réalisés en 2014/2015, l'application sur les boiseries du bar d'un produit spécifique retardant les départs d'incendie. Cette exigence nous a été rappelée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre avant la commission qui s'est réunie en mai dernier. Le travail a été réalisé durant plusieurs heures par des élus, et notamment Marylène Harang. Il ne reste plus qu'à aménager une casquette en béton devant la porte principale afin d'empêcher un éventuel incendie de s'étendre au logement au-dessus de la salle des fêtes. La commission a validé pour 5 ans la sécurité de l'établissement.

### ■ Journée citoyenne

Le 20 mars dernier, lors d'une journée citoyenne, plus d'une douzaine de bénévoles et élus ont, comme chaque année, procédé à des travaux « d'utilité publique » : Nettoyage de croix, venelles, de la place du village, désherbage, construction de murets en pierres sèches, etc... Notre place du village s'est vue dotée d'un kiosque à livres et à DVD à la disposition de tout un chacun. Encore merci à ceux qui ont pu se libérer ce jour-là.



Une deuxième journée sera organisée courant de l'été, notamment pour continuer les murets en pierres sèches du Hameau de la Châtaigneraie.

Nous le répétons dans chaque bulletin et ce depuis plusieurs années : C'est grâce à la mobilisation des

bénévoles et des élus que des économies sont possibles sur notre budget de fonctionnement, ce qui nous permet d'autofinancer des investissements.

### ■ Programmation des travaux du 2<sup>ème</sup> semestre 2021

Ainsi qu'il est précisé dans l'édito, la rénovation de la toiture du presbytère est programmée au 13 septembre prochain.

D'ici la fin de l'année, des travaux de maçonnerie (les façades Nord et Est) du local technique ainsi que des travaux d'électricité.

## BREVES ALBIACOISES

### ■ Le recensement

L'INSEE vient de communiquer les dates du prochain recensement qui pour cause de COVID 19, a été annulé en 2021 : Le recensement aura donc lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Mme Stéphanie LACROIX, notre assistante de mairie, en sera l'agent coordonnateur.

### ■ Accueil de nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Albiacois qui nous ont rejoint courant de ce premier semestre :

- Mr Damien COMBETTES et Mme Melissande LA NEELLE et leur fils Emilio à Aygues
- Mme Brigitte ROBINET à Arcoutel Haut

Nous leur souhaitons longue vie dans notre village et également d'apprécier sa douceur et son art de vivre.

## DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

### ■ L'Association Albius Villa

A défaut d'Assemblée Générale dans une période de restriction sanitaire, son président, Pascal VAUTROT, a organisé une réunion de bureau au cours de laquelle, les comptes de l'association ont été présentés ainsi que les projets pour l'année 2021. Depuis, des travaux de débroussaillage de chemins ruraux ont été réalisés.

### ■ L'Association de Chasse

L'association de Chasse a élu son nouveau bureau au mois de juin dernier. C'est dorénavant Frédéric COUDERC qui prend la présidence de l'association, secondé par Maurice ANDRIEU en tant que Vice-Président. M. Pascal BOUBI reste trésorier et M. Roland BOUBI le secrétaire. Un grand merci à Christian BERGOUGNOUX qui a présidé l'association ces dernières années.

Le 24 juillet dernier, un repas a été organisé par le nouveau bureau auquel une cinquantaine de personnes a participé dans une ambiance chaleureuse et festive, autour d'un sanglier cuit à la broche le midi et des côtelettes d'agneau marinées le soir.

Cette manifestation fut accueillie avec joie par les convives après tous ces mois de confinement.



## A VOS AGENDAS

Nous espérons que cette année, il nous sera possible d'organiser le Noël des enfants qui pourrait avoir lieu le **DIMANCHE 19 DECEMBRE à 15 H.**

*Nous rappelons que les comptes-rendus de réunions de conseil municipal sont consultables sur notre site internet. N'hésitez pas à les consulter pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : [www.albiac.fr](http://www.albiac.fr).*

**L'ECHO D'ALBIAC** – Le bulletin municipal de votre commune – N° 26 – Août 2021

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

**Directrice de la Publication et rédactrice** : Marie Berthoumieu

**Photothèque** : Maryscal

**Ont participé à ce numéro** : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**